

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, ET LE DEUX AVRIL À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Étaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane CASTAN, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Karine PHILIPPE, M. Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL

Excusés ayant donné procuration :

M. David EYSETTE à Mme Alexandra MORAND
Mme Patricia PIERREDON à Mme Sabine SERRANO
Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL à M. Alexandre SENERS
Mme Fanette FESSY-PAQUET à M. Jacques VIGNAL

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, Mme Sonia REBOUL a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages.

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
19	15	19

DATE DE LA CONVOCATION

28/03/2024

DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR

28/03/2024

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

N° 2024-015 : AFFECTATION DU RESULTAT N-1 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES EAU, ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2023 du Budget Principal, des Budgets annexes eau et assainissement et du CCAS, dont les résultats conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Budget principal

	Résultat CA 2022	Virement S.I	Résultat de l'exercice 2023	Restes à réaliser 2023	Solde des RAR	Affectation de résultat
INVEST	- 385 809.83 €		276 801.61 €	Dépenses 0 €	0 €	- 109 008.22 €
FONCT	1 082 480.50 €		544 170.50 €	Recettes 0 €	0 €	1 626 651.00 €

Budget eau

	Résultat CA 2022	Virement S.I	Résultat de l'exercice 2023	Restes à réaliser 2023	Solde des RAR	Affectation de résultat
INVEST	19 065.70 €		16 141.19 €	Dépenses 0 €	0 €	35 206.89 €
FONCT	19 716.36 €		25 914.22 €	Recettes 0 €	0 €	45 630.58 €

Budget assainissement

	Résultat CA 2022	Virement S.I	Résultat de l'exercice 2023	Restes à réaliser 2023	Solde des RAR	Affectation de résultat
INVEST	87 006.85 €		11 566.90 €	Dépenses 0 €	0 €	98 573.75 €
FONCT	151 297.94 €		9 072.19 €	Recettes 0 €	0 €	160 370.13 €

Budget CCAS

	Résultat CA 2022	Virement S.I	Résultat de l'exercice 2023	Restes à réaliser 2023	Solde des restes à réaliser	Affectation de résultat
INVEST						
FONCT	4 584.38 €		8 490.58 €	Recettes 0 €	0 €	13 074.96 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

PAR QUINZE VOIX POUR ET QUATRE VOIX CONTRE (Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL, Mme Fanette FESSY-PAQUET), D'AFFECTER le résultat N-1 de la section de fonctionnement comme suit :

Budget principal

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2023	1 626 651.00 €
Affectation obligatoire :		109 008.22 €
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)		
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		1 517 642.78 €
Total affecté au c/ 1068		109 008.22 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2023	0,00 €

Budget eau

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2023	45 630.58 €
Affectation obligatoire :		0,00 €
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)		
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		45 630.58 €
Total affecté au c/ 1068		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2023	0,00 €

Budget assainissement

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2023	162 864.84 €
Affectation obligatoire :		0,00 €
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)		
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		162 864.84 €
Total affecté au c/ 1068		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2023	0,00 €

Budget CCAS

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2023	13 074.96 €
Affectation obligatoire :		0,00 €
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)		
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		13 074.96 €
Total affecté au c/ 1068		0,00 €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2023	0,00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Le Maire
Fabrice FOURNIER